amio 2isa Pei

AMIO et ses établissements

AMIO, ASSOCIATION MILLAVOISE POUR L'INSERTION ET L'ORIENTATION

L'Association est créée le 23 juin 2010.

Elle fait suite à l'évolution souhaitée par les membres du Conseil d'Administration et la direction de l'Institut Informatique Sud Aveyron.

L'objet d'AMIO est de créer, développer et gérer un ou plusieurs établissements dispensant en internat et en externat l'enseignement des techniques informatiques ou toute autre technologie visant à favoriser l'adaptation des personnes aux exigences de la vie professionnelle. Cette association propose un accompagnement sur trois axes principaux aux personnes en situation de handicap : orientation, formation et insertion sociale et/ou professionnelle. Elle peut aussi s'adresser à des jeunes sans emploi.

Elle gère actuellement trois établissements :

2ISA, INSTITUT INFORMATIQUE SUD AVEYRON

Déclaré en préfecture le 8 octobre 1985, (J.O du 23 octobre 1985), 2iSA est un Etablissement et Services de Réadaptation Professionnelle pour adultes bénéficiant de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. L'arrêté ministériel du 17 mars 1987 confère à l'établissement une capacité de 100 places pour des actions de formation professionnelle en différentes spécialités informatiques.

Les formations proposées incluent :

- Préparatoire aux Métiers du Numérique (PMN)
- Technicien d'Assistance en Informatique (TAI)
- Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux (TSSR)
- Concepteur Développeur d'Applications (CDA)

Au cours de ses années d'activité, l'établissement a accueilli plus de 2000 stagiaires pour des parcours d'une durée de deux ans. A l'issue de leur formation les stagiaires obtiennent un Titre Professionnel, certification délivrée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

Un projet d'accompagnement personnalisé est mis en place du pré-accueil jusqu'après la sortie, afin d'optimiser la réussite des parcours et de l'insertion socio-professionnelle des personnes.

AMIO et ses établissements

SESAME, SERVICE D'EVALUATION SOCIALE ET D'ACCOMPAGNEMENT MILLAVOIS POUR L'EMPLOI

Créé en 2009, SESAME est un Etablissement et Services de Pré Orientation, première étape essentielle dans la reconversion professionnelle de la personne. L'action vise à permettre l'élaboration d'un projet professionnel et la mise en place d'une stratégie de retour à l'emploi. Dans le cadre de la réadaptation professionnelle, l'admission au SESAME est subordonnée à une décision de reclassement professionnel délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Une prestation de diagnostic préalable à l'entrée sur le dispositif (une semaine) est également possible sur prescription directe des services publics de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi).

Le parcours d'accompagnement s'étale sur une durée de quatorze semaines maximum étalées sur une période 2 ans.

Afin de garantir un environnement proche du contexte de travail, la pré-orientation est une prestation de groupe, cependant, elle repose sur une individualisation des parcours et suit les étapes suivantes :

- Elaboration ou confirmation d'un projet professionnel,
- > Réalisation d'un bilan dynamique confrontant les aspirations du stagiaire à son potentiel,
- Expérimentation du projet ciblé lors de stages en entreprises,
- Conclusion par un bilan et des préconisations d'orientation.

Un accompagnement renforcé par une équipe pluridisciplinaire aide les stagiaires à préparer un futur durable et constructif dans une perspective de réinsertion professionnelle et sociale.

PEI, POLE D'EXCELLENCE EN INFORMATIQUE

Le 25 août 2011 une convention de partenariat est signée entre AMIO, le CNAM, CAPGEMINI, SOGETI, THALES et NAVAL GROUP. Le Pôle d'Excellence en Informatique est ainsi créé. Au fil de l'eau, d'autres entreprises partenaires viennent rejoindre le projet.

Le Pôle d'Excellence en Informatique, dispositif de droit commun, ouvre en septembre 2011 sa première filière d'ingénieur en informatique option Architecture et Ingénierie des Systèmes et des Logiciels.

A ce jour, le PEI compte 6 formations, de Bac+2 à Bac+5 :

- Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux (TSSR)
- Développeur Web Web Mobile (DWWM)
- Licence Générale Sciences Technologies Santé mention Informatique
- Concepteur en Architecture Informatique option Réseaux Systèmes (CAI-RS)
- Concepteur en Architecture Informatique option Systèmes d'Information (CAI-SI)
- Ingénieur en Informatique Réseaux Systèmes et Multimédia (IRSM)
- Ingénieur en Informatique parcours Architecture et Ingénierie des Systèmes et des Logiciels (AISL)

Ces formations se font en alternance en contrat d'apprentissage et de professionnalisation ou dans le cadre de la formation continue.



Le projet RenfoParcours&Inclusion reçoit le soutien du Fonds Social Européen

Les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux doivent faire face à un changement important de paradigme : d'une logique de place à une logique de parcours. L'objectif est d'améliorer la participation et la coordination de tous les acteurs engagés dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap.

Les enjeux consistent à recenser les attentes et besoins des usagers, harmoniser les regards et pratiques et coordonner les informations.

AMIO accueille depuis plus de 30 ans des personnes en situation de handicap orientées par les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées). Notre offre d'accompagnement personnalisés s'inscrit dans le cadre de parcours intégrés d'accès à l'emploi, et vise à l'insertion socio-professionnelle des personnes. Notre ingénierie des parcours tend à s'adapter au plus près des attentes et besoins des personnes :

- Un accompagnement rapproché et individualisé
- Une ingénierie des parcours adaptée aux spécificités des personnes

Le projet consiste à:

Développer nos dispositifs d'accompagnement pluri professionnel et lever les freins à l'emploi, par des parcours individualisés et renforcés vers l'insertion socio-professionnelle dans une approche globale de la personne.

S'adapter au plus près des besoins et spécificités des personnes en renforçant la qualité et l'efficacité de notre ingénierie de parcours d'accompagnement.

Le découpage du projet se décline en trois actions articulées autour de l'accompagnement de la personne à toutes les étapes de son parcours :

- SESAME : Accompagnement en Centre de Pré-orientation
 - Pour améliorer le pré-accueil et le parcours de pré-orientation
- PMN : Accompagnement en Préparatoire aux Métiers du Numérique
 - Pour affiner son projet professionnel vers les métiers du numérique et valider son projet de formation
- Gestion de projet et communication
 - Pour coordonner les différentes actions et communiquer sur le projet

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2020 – 2021 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, au titre de :

- Axe : 3 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion
- Objectif thématique : 3.9 Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination
- Priorité d'investissement : 3.9.1. L'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi
- Objectif spécifique : 3.9.1.1 Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne (prise en compte des « freins sociaux » et mise en activité pour des publics très éloignés de l'emploi)









Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020



PMN, Préparatoire aux Métiers du Numérique

LA FORMATION

LES OBJECTIFS

- Affiner son projet professionnel vers les métiers du numérique
- S'approprier la culture informatique
 - o Consolider un socle de base en informatique
 - o Se constituer une culture technique
 - O Découvrir le secteur d'activité des métiers du numérique
- Se doter des méthodologies de travail et d'apprentissage
- > Se confronter à l'entreprise, se créer un réseau professionnel
- > Valider son projet de formation
- Répondre à des besoins spécifiques

LES ACTEURS

Trois acteurs principaux sont parties prenantes du projet :

- Les candidats orientés par les MDPH
- Le personnel d'AMIO comprenant les formateurs ainsi que l'équipe médico-psycho-sociale
- > Les entreprises partenaires

LE LIEU DE RÉALISATION

Elle se déroule au sein d'AMIO et dans les entreprises pour les périodes de stage.

DATES DE RÉALISATION ET DURÉE

Les entrées et sorties dans cette formation se font de façon permanente tout au long de l'année. La durée de cette préparatoire est de 12 semaines, renouvelable une fois.









Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

La préparatoire aux métiers du numérique (PMN)

LE DÉROULEMENT

Elle se présente sous forme de cours collectifs, d'ateliers individuels et de Périodes d'Application en Entreprise

A l'entrée en préparatoire, il est établi :

- > Une évaluation des compétences de la personne
- Des tests sur ses capacités d'apprentissage

En fonction des résultats, un plan d'action personnalisé (quels ateliers, quels projets) est déterminé. L'objectif principal est d'atteindre, en fin de préparatoire, les prérequis à l'entrée dans un parcours de formation ou un emploi. Dans le cas contraire, et en accord avec le stagiaire, une réorientation vers un autre dispositif peut lui être proposée. Depuis l'entrée en formation et jusqu'à la sortie du parcours, le stagiaire est consulté à chaque étape de son projet. Celui-ci est co-construit avec le stagiaire et l'équipe pluri-professionnelle.



Technicien(ne) d'Assistance en Informatique (TAI)

Le métier

Le Technicien - la Technicienne (ne) d'Assistance en Informatique met en service des équipements numériques, intervient sur les réseaux numériques, assiste et dépanne les utilisateurs de ces équipements.

Il réalise l'installation initiale du matériel : poste de travail, applications, et équipements mobiles et s'assure des mises à jour. Il intervient sur les équipements numériques pour améliorer les performances, ajouter des fonctionnalités ou corriger des dysfonctionnements.

Son rôle peut s'étendre à l'intégration et la gestion d'un réseau. Il met en place les outils de sécurité (authentification, antivirus, pare-feu...) sur les équipements numériques.

Les compétences

Technicien d'Assistance en Informatique est un titre professionnel de niveau 4 structuré en 3 activités.

- Activité1 Mettre en service des équipements numériques
- Installer un système ou déployer un master dans un poste client
- Intervenir sur les composants matériels d'un équipement numérique.
- Mettre à jour, configurer et personnaliser un équipement numérique.
- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et ses données.
- Activité2 Intervenir sur les éléments de l'infrastructure
- Intervenir sur un équipement réseau
- Intervenir sur un annuaire réseau de type Active Directory
- Installer et configurer un service réseau pour une TPE ou un particulier.

- Activité3 Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs
- Apporter un support technique dans un contexte commercial.
- Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc.
- Assister les utilisateurs en environnement bureautique ou sur leurs équipements numériques.
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique.

■ En transverse :

- Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle
- Assurer sa veille technologique en informatique
- Adopter un comportement orienté client et une posture de services dans son activité

Technicien(ne) d'Assistance en Informatique (TAI)

Secteurs d'activité

Le Technicien(ne) d'Assistance en Informatique exerce son métier :

- En Entreprises de Services Numériques (ESN) : en interne ou pour le compte des clients
- Au sein de la Direction de services Informatiques (DSI)
- Dans des PME /PMI / TPE
- Dans le secteur public: Collectivité territoriale, service public (hôpitaux, administrations, écoles, lycées, ...)
- Dans une structure de distribution professionnelle (grande surface, boutique spécialisée)
- Dans des centres de « hot line »
- En tant qu'indépendant (avec de l'expérience)

Types d'emplois :

Technicien(ne) d'assistance en informatique, Technicien(ne) de maintenance en informatique, Technicien(ne) de déploiement, Technicien(ne) d'assistance en clientèle, Technicien(ne) de service après-vente (SAV), Technicien(ne) Helpdesk, Technicien(ne) assistance utilisateur, Technicien(ne) support

Le parcours de la formation

Les personnes accueillies sont titulaires de la Reconnaissance de Travailleur Handicapé et ont une orientation MDPH en ESRP vers le titre Technicien(ne) d'Assistance en Informatique.

Synoptique

La formation qualifiante est précédée d'une période préparatoire de 13 semaines.

Le parcours de formation qualifiante se déroule sur 62 semaines dont 15 semaines de Période d'Application en Entreprise (1*3 semaines, 1*4 semaines, 1*8 semaines).



Modalités d'obtention du titre professionnel

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels en vue de la délivrance du Titre.

Nous contacter : info@2isa.com



Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux (TSSR)

Le métier

Le technicien supérieur systèmes et réseaux participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique.

Il intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateurs et aux clients le niveau de service attendu par l'entreprise. Il assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique.

Son degré de polyvalence dépend de la taille de l'entreprise et de la complexité de l'infrastructure sur laquelle il intervient.

Lorsqu'il travaille chez un fournisseur de services cloud, un éditeur de logiciels ou un fournisseur d'hébergement de sites web, il assure l'exploitation quotidienne des serveurs, la mise en service de nouveaux serveurs, la mise en production des applications et des mises à jour de celles-ci.

Le technicien supérieur systèmes et réseaux travaille dans une entreprise de services du numérique (ESN) ou au sein de la direction des systèmes d'information (DSI) d'une entreprise, d'une administration ou d'une collectivité territoriale.

Dans le cas où il s'agit d'une ESN, cette activité peut nécessiter des déplacements chez les clients. Des astreintes, le travail en horaires décalés ou les jours non ouvrés sont possibles.

Types d'emplois accessibles : Technicien systèmes et réseaux, Technicien support, Technicien réseau, Technicien informatique, Technicien d'exploitation, Administrateur Linux.

Les compétences

Le titre professionnel TSSR de Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux (1) niveau 5 (code NSF : 326) se compose de trois activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).

- CCP 1 Assister les utilisateurs en centre de services
 - Mettre en service un équipement numérique.
 - Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques.
 - Gérer les incidents et les problèmes.
 - Assister à l'utilisation des ressources collaboratives.
- CCP 2 Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée
 - Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie.
 - Sécuriser les accès à internet.
 - Maintenir et exploiter un environnement virtualisé.
 - Maintenir et exploiter un domaine Active Directory et les serveurs Windows.
 - Maintenir et exploiter un serveur Linux.

- CCP Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation
 - Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers.
 - Automatiser les tâches à l'aide de scripts.
 - Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants.
 - Superviser l'infrastructure.
 - Intervenir dans un environnement de Cloud Computing.
 - Assurer sa veille technologique.
- En transverse
 - Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle
 - Communiquer dans le contexte professionnel

^{1 :} Titre créé par arrêté de spécialité du 6 avril 2018. (JO du 18 avril 2018)

Technicien Supérieur Systèmes et réseaux (TSSR)

Le parcours de la formation

Les personnes accueillies sont titulaires de la reconnaissance de Travailleur Handicapé et ont une orientation MDPH en ESRP pour le titre de Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux.

Synoptique

La formation qualifiante est précédée d'une période préparatoire de 3 mois.

Le parcours se déroule sur 60 semaines dont 2 Périodes d'Application en Entreprise (PAE) (1ère PAE 4 semaines et 2ème PAE 8 semaines).

La formation est construite pour permettre l'acquisition des compétences professionnelles du titre Technicien supérieur systèmes et réseaux selon une progression pédagogique adaptée au public accueilli.



Facteurs de réussite

Un Plan d'Accompagnement Personnalisé co-construit entre le stagiaire et l'équipe d'accompagnement pluridisciplinaire favorise la réussite du parcours.

Aptitudes : rigueur et raisonnement logique, autonomie et méthode dans l'organisation du travail, capacités d'écoute et d'analyse, travail en équipe, qualités relationnelles, bonne résistance au stress, motivation pour un métier de service.

Anglais : Afin d'être opérationnel dans l'emploi, et par rapport au Cadre européen commun de référence pour les langues, le minimum requis est le niveau B1 en compréhension de l'écrit et en expression écrite et A2 en compréhension de l'oral et expression orale.

Modalités d'obtention du titre professionnel

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels en vue de la délivrance du Titre.

Nous contacter: info@2isa.com

Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux (TSSR) en alternance

Le métier

Le technicien supérieur systèmes et réseaux participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Il intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateurs et aux clients le niveau de service attendu par l'entreprise.

Il assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique. Il contribue au développement des compétences des utilisateurs en expliquant les règles de sécurité et de bon usage des logiciels et des outils collaboratifs en ligne et apporte l'aide nécessaire à leur synchronisation. Quotidiennement, il participe à l'exploitation des ressources informatiques. A tout moment, il peut être sollicité par le centre de services pour diagnostiquer et résoudre les dysfonctionnements relevant du système, du réseau ou de la téléphonie sur IP.

Le technicien supérieur systèmes et réseaux assure une veille technologique et règlementaire afin de maintenir ses compétences à jour et de tester les nouvelles technologies. Son degré de polyvalence dépend de la taille de l'entreprise et de la complexité de l'infrastructure sur laquelle il intervient. Lorsqu'il travaille chez un fournisseur de services cloud, un éditeur de logiciels ou un fournisseur d'hébergement de sites web, il assure l'exploitation quotidienne des serveurs, la mise en service de nouveaux serveurs, la mise en production des applications et des mises à jour de celles-ci.

Les compétences

Cette formation se déroule en alternance. Le certificat délivré à l'issue est un titre professionnel de niveau 5, inscrit au RNCP.

Le technicien supérieur systèmes et réseaux maîtrise des qualifications professionnelles qui lui permettent de proposer ses compétences dans les trois domaines d'activités suivants :

- Assister les utilisateurs en centre de services
- Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée
- Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation

Le cœur de métier du technicien supérieur systèmes et réseaux se situe dans le maintien en conditions opérationnelles et de sécurité des infrastructures d'entreprise. En tant que technicien, il veille au respect de règles de sécurité et normes en vigueur dans la profession.

Technicien supérieur systèmes et réseaux (TSSR) en alternance

Durée et déroulement de la formation

La formation se déroule en alternance sur 13 mois soit 858 heures de formation au total.

La formation s'effectue au rythme de :

- 2 semaines de cours par mois au PEI,
- 2 semaines en entreprise par mois, dans l'une des entreprises partenaires.

La formation se termine par une semaine consacrée au passage de la certification.

CCP 1 : Assister les utilisateurs en centre de services

- C1. Mettre en service un équipement numérique
- C2. Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques
- C3. Gérer les incidents et les problèmes
- C4. Assister à l'utilisation des ressources collaboratives

CCP 2 : Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée

- C5. Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie.
- C6. Sécuriser les accès à internet.
- C7. Maintenir et exploiter un environnement virtualisé.
- C8. Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows.
- C9. Maintenir et exploiter un serveur Linux.

CCP 3 : Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation

- C10. Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers.
- C11. Automatiser les tâches à l'aide de scripts.
- C12. Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants.
- C13. Superviser l'infrastructure.
- C14. Intervenir dans un environnement de Cloud Computing.
- C15. Assurer sa veille technologique

Apports transverses - Méthode active

Mettre en œuvre une architecture microservices

- Participer à la mise en œuvre d'ITIL
- Mettre en œuvre et exploiter une base de données
- Connaître la réglementation et les principes de sécurité
- Appliquer et auditer les principes de sécurité
- Communiquer à l'oral et à l'écrit dans un contexte professionnel
- Connaitre et mettre en œuvre une méthodologies projet
- Découvrir l'agilité
 Connaitre les fondamentaux de la culture
 DevOns
- Retours d'expérience métiers

amio Pei

Développeur Web – Web Mobile (DWWM)

Le métier

Le développeur web et web mobile développe ou fait évoluer des applications orientées web, ou web mobile ou les deux à la fois, en respectant les normes et standards reconnus par la profession et en suivant l'état de l'art de la sécurité informatique à toutes les étapes. Ces applications sont destinées à des internautes ou des salariés d'entreprise.

Le développeur codeur prend en charge le développement d'une application telle qu'elle a été définie par le chef de projet. Dans le langage approprié (PHP, Java, C++, Ruby on rail etc...) il écrit les lignes de code, teste son programme, corrige et maintient en état les applications dont il a la charge.

Il connaît le web car la plupart du temps aujourd'hui il développe pour des applications « full web ». Il est en veille constante et se remet en cause sans arrêt. Il sait qu'une technologie chasse l'autre. La mobilité est devenu l'enjeu majeur des décennies à venir, il prend donc en main ces technologies pour développer des applications diffusées sur smartphone ou tablette numérique.

Les compétences

Cette formation se déroule en alternance. Le certificat délivré à l'issue est un titre professionnel de niveau 5, inscrit au RNCP.

Le Développeur Web – Web Mobile maîtrise des qualifications professionnelles qui lui permettent de proposer ses compétences dans les trois domaines d'activités suivants :

- Développement d'application web ou web mobile statique et dynamique, côté interface utilisateur (maquettage, conception de la navigation, tests, sécurité),
- Développement d'application web ou web mobile, côté serveur (création de la base de données, développement des composants d'accès aux données, tests, sécurité)
- Développement de modules complémentaires adaptés à des solutions de gestion de contenu ou de e-commerce.

Le cœur de métier du Développeur Web – Web Mobile se situe dans la création d'applications web ou web mobile. En tant que technicien, il veille au respect de règles de sécurité et normes en vigueur dans la profession.

Développeur Web – Web Mobile (DWWM)

Durée et déroulement de la formation

La formation se déroule en alternance sur 12 mois soit 684 heures de formation au total.

La formation démarre par une première période de cours de 3 semaines pour acquérir les compétences de base.

Elle se poursuit au rythme de :

- 2 semaines de cours par mois au PEI,
- 2 semaines en entreprise par mois, dans l'une des entreprises partenaires.

La formation se termine par une semaine consacrée au passage de la certification.

Bloc 1 : compétences générales

- S1 Algorithmes et programmation structurée
- S2 Introduction à la Programmation Orientée Objet
- S3 Introduction aux bases de données
- S4 Améliorer son anglais

Bloc 3 : compétences de front end

Concevoir la structure d'une page HTML

- Les balises, les éléments
- Les arguments, les attributs
- Les jeux de caractères et interopérabilité

Apprendre le CSS et le SASS pour modéliser une page HTML

- Créer un template
- Utiliser le framework CSS Bootstrap
- Utiliser un préprocesseur

Manipuler le DOM avec le langage JavaScript et CSS

- Formaliser le style en cascade
- Utiliser JavaScript

Créer un site

Bloc 2 : compétences de bases de données

- Créer une base de données
- Développer les composants d'accès aux données

Bloc 4 : compétences de back end

Mettre en place des pages Web dynamiques

- Coder avec le langage PHP
- Utiliser un framework PHP (Laravel, ...)
- Comprendre l'architecture client serveur
- Communiquer avec une base de données
- Intégrer AJAX pour fluidifier le site

Appréhender les principales failles de sécurité

- Connaître la réglementation et les principes de sécurité
- Savoir les appliquer



Concepteur Développeur d'Applications (CDA)

Le métier

Le concepteur Développeur d'Applications conçoit et développe des services numériques à destination des utilisateurs en respectant les normes et standards reconnus par la profession. Il intervient dans des projets visant à automatiser des processus de l'entreprise. Ces projets font suite à des demandes formulées directement par un client, par une maîtrise d'ouvrage ou par l'intermédiaire d'un chef de projet.

Dans toutes les étapes du processus de développement, il applique les recommandations de sécurité émises par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Il collabore au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un chef de projet. Il peut se voir confier la responsabilité d'animation d'une équipe de développeurs. Pour faciliter le travail en équipe, il est amené à utiliser des outils de travail collaboratif.

Assurant sa mission dans des contextes différents, il est capable de s'adapter à de nouveaux environnements métier et aux évolutions technologiques. Il prend en compte les contraintes de coûts et de délais, il applique les normes qualité définies dans son entreprise. Il fait preuve de capacités relationnelles avec des interlocuteurs du projet : maîtrise d'ouvrage, utilisateurs, chef de projet, architectes, testeurs, web designers, experts techniques.

Il peut travailler en tant que salarié d'une entreprise, pour un client d'une Entreprise de Services du Numérique (ESN) ou, avec de l'expérience, en tant qu'indépendant directement pour un client.

Types d'emplois : concepteur d'applications informatiques, développeur d'applications, développeur informatique, développeur web, développeur back-end, développeur d'applications mobiles, développeur web mobile ou ingénieur d'études et développement.

Les compétences

Concepteur développeur d'applications est un titre professionnel de niveau II structuré en 3 activités.

- Activité1 Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité
- Maguetter une application
- Développer une interface utilisateur de type desktop
- Développer des composants d'accès aux données
- Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web
- Développer la partie back-end d'une interface utilisateur weh
- Activité2 Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité
- Concevoir une base de données
- Mettre en place une base de données
- Développer des composants dans le langage d'une base de données

- Activité3 Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité
- Collaborer à la gestion d'un projet informatique
- Concevoir une application
- Développer des composants métier
- Construire une application organisée en couches
- Développer une application mobile
- Préparer et exécuter les plans de tests d'une application
- Préparer et exécuter le déploiement d'une application
- En transverse:
- Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle
- Actualiser et partager ses compétences en développement informatique
- Communiquer dans le contexte professionnel

Concepteur développeur d'applications (CDA)

Le parcours de la formation

Les personnes accueillies sont titulaires de la Reconnaissance de Travailleur Handicapé et ont une orientation MDPH en ESRP vers le titre Concepteur Développeur d'Applications.

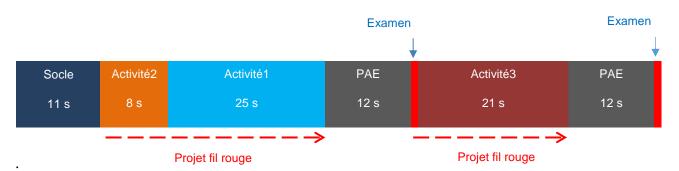
Synoptique

La formation qualifiante est précédée d'une période préparatoire de 3 mois.

Le parcours se déroule sur 91 semaines dont **24 semaines de Période d'Application en Entreprise** (2x12 semaines).

La formation est construite pour permettre l'acquisition des compétences professionnelles du titre Concepteur Développeur d'Applications selon une progression pédagogique adaptée au public accueilli.

En parallèle des apprentissages, dans le but de renforcer la pratique professionnelle, les stagiaires mènent **un projet fil rouge**, une mise en situation professionnelle qui les amène à construire une application en plusieurs étapes.



Facteurs de réussite

Un **Plan d'Accompagnement Personnalisé co-construit** entre le stagiaire et l'équipe d'accompagnement pluridisciplinaire favorise la réussite du parcours.

Aptitudes : rigueur et raisonnement logique, autonomie et méthode dans l'organisation du travail, capacités d'écoute et d'analyse, travail en équipe, qualités relationnelles, bonne résistance au stress, motivation pour un métier de service.

Savoirs et savoir-faire : maitrise du français à l'écrit et à l'oral, niveau B1 recommandé en anglais, pratique de l'outil informatique en tant qu'utilisateur.

Modalités d'obtention du titre professionnel

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels en vue de la délivrance du Titre.

Nous contacter: info@2isa.com



Licence Générale Sciences Technologies Santé mention Informatique

Les objectifs

Le parcours prépare au diplôme de la licence générale Sciences Technologies Santé mention Informatique du CNAM (LG02501A).

Ce diplôme offre une formation générale couvrant les principaux domaines de l'informatique : développement, programmation, réseaux, systèmes, architecture des systèmes, génie logiciel, recherche opérationnelle, systèmes d'informations.

Le parcours couvre le socle d'enseignements permettant d'accéder :

- en 1 année supplémentaire au titre de Concepteur en Architecture Informatique parcours Systèmes d'Information ou Réseaux et Systèmes
- en 2 années au Diplôme d'Ingénieur Informatique du CNAM parcours AISL (Architecture et Ingénierie des Systèmes et Logiciels) ou IRSM (Ingénieur Réseaux Systèmes et Multimédia).

Les compétences

Cette formation se déroule en alternance. Le diplôme délivré est de niveau 6. Il est inscrit au RNCP.

- Systèmes d'Information et Bases de Données
- Architecture et intégration des Systèmes
- Réseaux et Systèmes
- Modélisation et optimisation
- Conception et développement logiciel
- Anglais

Durée et déroulement de la formation

La formation se déroule en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage en alternance sur 12 mois au rythme de :

- 1 semaine de cours par mois au PEI, soit 500 heures de formation au total (cas particulier : 2 semaines de cours consécutives en novembre)
- **3 semaines en entreprise par mois**, dans l'une des entreprises partenaires

Licence générale Sciences Technologies Santé mention Informatique

Le parcours est composé des Unités d'Enseignement :

Tronc commun:

UTC501	3 crédits	Outils mathématiques pour l'informatique
UTC502	3 crédits	Système
UTC503	3 crédits	Paradigmes de programmation
UTC504	3 crédits	Systèmes d'Information et bases de données
UTC505	3 crédits	Réseaux et sécurité
GDN100	4 crédits	Management de projet
ANG200	6 crédits	Parcours d'anglais personnalisé
RCP101	6 crédits	Recherche opérationnelle et aide à la décision
NFP107	6 crédits	Systèmes de Gestion de bases de données
SMB101	6 crédits	Systèmes d'exploitation : principes, programmation et virtualisation

1 UE de spécialisation à choisir parmi :

NFP121	6 crédits	Programmation avancée
RSX102	6 crédits	Technologies pour les applications réseau

NB: 1 crédit correspond à 10 heures de cours

Pour continuer vers CAI parcours Systèmes d'Information ou Ingénieur AISL, choisir NFP121. Pour continuer vers CAI parcours Réseaux et Systèmes ou Ingénieur IRSM, choisir RSX102.

*+ 10 heures de suivi et accompagnement individualisé

Expérience professionnelle :

Au moment de la demande du titre, le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle de 1 an à temps plein dans le domaine.



Concepteur en Architecture Informatique option Réseaux et Systèmes (CAI-RS)

Le métier

Le Concepteur en Architecture Informatique exerce son métier dans des Entreprises de Services du Numérique (ESN) ou directement dans le service informatique d'une entreprise, quelle que soit la taille de celle-ci (sauf les TPE). Il peut être amené à dispenser un conseil ou son expertise tant au niveau des Etudes et Développements qu'au niveau de la Production de l'entreprise dans laquelle il intervient, en tant que salarié ou prestataire.

Au sein des Etudes et Développement, il participe à la conception et au développement des nouvelles applications informatiques, ainsi qu'à l'évolution (maintenance corrective et évolutive) des applications existantes.

Au sein de la production informatique, il administre les serveurs, les réseaux, les systèmes d'exploitation et les bases de données.

Les compétences

Cette formation se déroule en alternance. Le certificat délivré à l'issue est un titre professionnel de niveau 6, Concepteur en Architecture Informatique, inscrit au RNCP.

Le Concepteur en architecture informatique maîtrise des qualifications professionnelles qui lui permettent de proposer ses compétences dans les trois domaines d'activités suivants :

- Développement d'infrastructures de systèmes informatiques en réseau (réseaux locaux, réseaux métropolitains ou réseaux longue distance)
- Développement de projets d'applications informatiques répondant à des besoins identifiés de communication, d'information ou de gestion de données
- Développement ou urbanisation de systèmes complets d'information.

Les compétences suivantes sont requises :

- Connaissance du fonctionnement de systèmes d'information centralisés,
- Connaissance des procédés de tolérance de panne et de haute disponibilité,
- Connaissance des environnements utilisateurs et leurs niveaux fonctionnels,
- Maîtrise des procédures d'étude, test et validation des environnements systèmes et réseaux,
- Maîtrise des différentes topologies réseau (multi-sites et locaux),
- Maîtrise des environnements systèmes, leurs paramétrages et leurs limites,
- Capacité à formaliser et émettre des réponses à des besoins techniques, de conception ou d'intégration en environnement réseaux

Concepteur en Architecture Informatique (CAI-RS)

Durée et déroulement de la formation

La formation se déroule en contrat d'alternance sur 2 ans :

- **1 semaine de cours par mois** soit 935 h comprenant la formation et l'accompagnement au sein de l'AMIO
- 3 semaines en entreprise par mois.

Le parcours est composé des Unités d'Enseignement :

Première année :

UTC501	3 crédits	Outils mathématiques pour l'informatique
UTC502	3 crédits	Systèmes
UTC503	3 crédits	Paradigmes de programmation
UTC504	3 crédits	Systèmes d'Information et bases de données
UTC505	3 crédits	Réseaux et sécurité
GDN100	4 crédits	Management de projet
ANG200	6 crédits	Parcours d'anglais personnalisé
RCP101	6 crédits	Recherche opérationnelle et aide à la décision
NFP107	6 crédits	Systèmes de gestion de bases de données
SMB101	6 crédits	Systèmes d'exploitation : principes, programmation et virtualisation
RSX102	6 crédits	Technologies pour les applications en réseau

Deuxième année:

RSX103	6 crédits	Conception et urbanisation de services réseaux
RSX116	6 crédits	Réseaux mobiles
NFE155	6 crédits	ITIL et la gestion des services des Systèmes d'Information
SEC105	6 crédits	Architectures et bonnes pratiques de la sécurité des réseaux, des systèmes, des données et des applications
MSE102	6 crédits	Management et organisation des entreprises
TET102	6 crédits	Management d'équipe et communication en entreprise
NSY115	6 crédits	Conduite d'un projet informatique
UA2B40		Test d'anglais TOEIC niveau B1

NB: 1 crédit correspond à 10 heures de cours

Suivi et accompagnement individualisé de public spécifique : 25 heures

Expérience professionnelle :

Au moment de la demande du titre, le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans à temps plein dans le domaine.



Concepteur en Architecture Informatique option Systèmes d'Information (CAI-SI)

Le métier

Le Concepteur-en Architecture Informatique exerce son métier dans des Entreprises de Services du Numérique (ESN) ou directement dans le service informatique d'une entreprise, quelle que soit la taille de celle-ci (sauf les TPE). Il peut être amené à dispenser un conseil ou son expertise tant au niveau des Etudes et Développements qu'au niveau de la production de l'entreprise dans laquelle il intervient, en tant que salarié ou prestataire.

Au sein des Etudes et Développement, il participe à la conception et au développement des nouvelles applications informatiques, ainsi qu'à l'évolution (maintenance corrective et évolutive) des applications existantes.

Au sein de la production informatique, il administre les serveurs, les réseaux, les systèmes d'exploitation et les bases de données.

Les compétences

Cette formation se déroule en alternance. Le certificat délivré à l'issue est un titre professionnel de niveau 6, Concepteur en Architecture Informatique, inscrit au RNCP.

Le Concepteur en architecture informatique maîtrise des qualifications professionnelles qui leur permettent de proposer leurs compétences dans les trois domaines d'activités suivants :

- Développement d'infrastructures de systèmes informatiques en réseau (réseaux locaux, réseaux métropolitains ou réseaux longue distance)
- Développement de projets d'applications informatiques répondant à des besoins identifiés de communication, d'information ou de gestion de données
- Développement ou urbanisation de systèmes complets d'information

Le cœur de métier du Concepteur en Architecture Informatique parcours Systèmes d'Information se situe dans le développement d'applications. Il veille alors au respect de règles précises dans la conception, le test, le déploiement et l'intégration de logiciels ou de progiciels.

Les compétences suivantes sont requises :

- Connaissance des architectures à base de composants et de "patterns"
- Connaissances des normes et des standards de qualité internationaux
- Maîtrise des méthodes de conception d'applications
- Maîtrise des techniques de tests logiciels
- Maîtrise du développement d'applications informatiques fiables dans différents environnements

Concepteur en Architecture Informatique (CAI-SI)

Durée et déroulement de la formation

La formation se déroule en alternance sur 2 ans :

- **1 semaine de cours par mois** soit 935 h comprenant la formation et l'accompagnement au sein de l'AMIO
- 3 semaines en entreprise par mois

Le parcours est composé des Unités d'Enseignement :

Première année :

UTC501	3 crédits	Outils mathématiques pour l'informatique
UTC502	3 crédits	Système
UTC503	3 crédits	Paradigmes de programmation
UTC504	3 crédits	Systèmes d'Information et bases de données
UTC505	3 crédits	Réseaux et sécurité
GDN100	4 crédits	Management de projet
ANG200	6 crédits	Parcours d'anglais personnalisé
RCP101	6 crédits	Recherche opérationnelle et aide à la décision
NFP107	6 crédits	Systèmes de Gestion de bases de données
SMB101	6 crédits	Systèmes d'exploitation : principes, programmation et virtualisation
NFP121	6 crédits	Programmation avancée

Deuxième année:

UA2B40

NFP101	6 crédits	Programmation fonctionnelle en Java
SMB116	6 crédits	Conception et développement d'une application mobile sous Android
GLG101	6 crédits	Tests et validation du logiciel
SEC102/		Menaces informatiques et codes malveillants : analyse et lutte
•	6 crédits	Architectures et bonnes pratiques de la sécurité des réseaux, des systèmes, des donné
SEC105		et des applications
MSE102	6 crédits	Management des organisations
TET102	6 crédits	Management social et communication en entreprise
NSY115	6 crédits	Conduite d'un projet informatique

NB: 1 crédit correspond à 10 heures de cours

Suivi et accompagnement individualisé de public spécifique : 25 heures

Expérience professionnelle :

Au moment de la demande du titre, le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans à temps plein dans le domaine.

Test d'anglais TOEIC niveau B1



Ingénieur en Informatique option Réseaux Systèmes et Multimédia (IRSM)

Objectifs professionnels

Les métiers sont nombreux et correspondent à des responsabilités d'architecte/concepteur de réseaux, responsable système en environnement distribué.

L'ingénieur Cnam option IRSM peut être employé dans des secteurs d'activité variés.

Il peut exercer des fonctions de chef de projet en informatique, ingénieur en informatique spécialisé, ingénieur en intégration de systèmes.

Métiers

- Ingénieur intégration
- Architecte technique
- Ingénieur système
- Ingénieur réseaux
- Ingénieur d'études

Principales compétences acquises en formation

La formation d'ingénieur IRSM CNAM enseignée au PEI est composée de 2 activités métiers :

- Mettre en œuvre les méthodologies et le savoir-faire technique de l'ingénieur
- Mettre en œuvre les méthodologies et le savoir-faire en communication et management de l'ingénieur

L'enseignement au PEI organise les activités métiers en ensembles logiques d'unités d'enseignement permettant à l'élève de compléter ses connaissances de façon à aborder essentiellement l'ingénierie et la définition des architectures de réseau en entreprise.

L'ingénieur pourra ensuite se spécialiser dans l'ensemble des domaines de la conception, de l'architecture et de la mise en œuvre des réseaux pour devenir architecte/concepteur de réseaux, responsable système en environnement distribué, spécialiste en conception multimédia

Facteurs de réussite

- Savoirs : niveau B1 / B2 recommandé en anglais courant, maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Qualités requises: rigueur de raisonnement logique, autonomie et méthode dans l'organisation du travail, aptitude au travail en équipe, qualités relationnelles et pédagogiques vis-à-vis des utilisateurs. Motivation pour un métier de services, capacité d'écoute et d'analyse. Capacité de résistance au stress.

Contenu détaillé de la formation

Les Unités d'Enseignement de ce parcours se composent :

ERG105	-	6 crédits	-	Santé, performance et développement au travail
ENG221	-	6 crédits	-	Information et communication pour l'ingénieur – Probatoire
RSX217	-	6 crédits	-	Nouvelles architectures de réseaux et télécommunications
RSX218	-	6 crédits	-	Projets avancés en réseaux
ANG200 +	-	6 crédits	-	Anglais et test TOEIC niveau B2
UA2B30				
UAMM91	-	42 crédits	-	Préparation, rédaction et soutenance du mémoire d'ingénieur
UAEP03	-	15 crédits	-	Expérience professionnelle

NB: 1 crédit correspond à 10 heures de cours

Chaque Unité d'Enseignement fait l'objet de deux sessions d'évaluation (dont une de rattrapage).

La préparation, la rédaction et la soutenance du mémoire d'ingénieur peuvent être réalisées soit pendant l'année de l'alternance, soit à l'issue de la période de formation.

Durée et déroulement de la formation

La formation se déroule en contrat de professionnalisation en alternance sur 1 an :

- 1 semaine de cours par mois soit 350h en tout, au sein de l'AMIO, suivi compris
- **3 semaines en entreprise par mois**, dans l'une des entreprises partenaires

Un suivi individualisé et pluridisciplinaire (médico-psycho-social et pédagogique) est réalisé par le Pôle d'Excellence en Informatique tout au long de la formation.

Conditions d'admission

Une étude individualisée de la candidature est réalisée par le PEI et le CNAM avant admission définitive.

Les candidats passent un examen d'admission pour intégrer l'école d'ingénieurs du Cnam (EICNAM) et accéder au cycle de spécialisation.

L'admission à l'examen se fait sur présentation d'un dossier, suivie d'un entretien individuel.



Ingénieur spécialité Informatique parcours Architecture et Ingénierie des Systèmes et des Logiciels (AISL)

Objectifs professionnels

L'ingénieur Cnam option AISL peut être employé dans des secteurs d'activité variés. Il peut exercer des fonctions de chef de projet en informatique, ingénieur en informatique spécialisé en systèmes complexes, en intégration de systèmes, ingénieur de conception d'applications.

Métiers

- Ingénieur intégration
- Architecte technique
- Ingénieur système
- Ingénieur réseaux
- Ingénieur d'études

Principales compétences acquises en formation

La formation d'ingénieur AISL Cnam enseignée au PEI permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Comprendre les architectures systèmes liées par des réseaux
- Concevoir et développer des applications dans en environnement hétérogène
- Communiquer et manager
- Exercer le métier d'Ingénieur

La spécificité des compétences de l'ingénieur Cnam réside dans la complémentarité tissée entre les acquis d'une expérience professionnelle souvent longue et riche et d'une formation scientifique, technique et humaine de haut niveau. Il peut ainsi assurer le lien entre le savoir-faire du technicien et le savoir-concevoir de l'ingénieur et participer au processus d'innovation de la conception à la réalisation.

L'ingénieur AISL possède des connaissances de haut niveau en conception et vérification, ainsi qu'en programmation. Il a une bonne connaissance en ingénierie des besoins, en architecture logicielle et matérielle et pourra être aptes à piloter le développement de systèmes complexes en ayant une bonne compréhension du contexte industriel et des composantes humaines.

Facteurs de réussite

- Savoirs : niveau B1 / B2 recommandé en anglais courant, maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Qualités requises: rigueur de raisonnement logique, autonomie et méthode dans l'organisation du travail, aptitude au travail en équipe, qualités relationnelles et pédagogiques vis-à-vis des utilisateurs. Motivation pour un métier de services, capacité d'écoute et d'analyse. Capacité de résistance au stress.

Ingénieur spécialité Informatique parcours Architecture et Ingénierie des Systèmes et des Logiciels (AISL)

Contenu détaillé de la formation

Le parcours se compose de 5 Unités d'Enseignement :

ERG105	- 6 crédits - Santé, performance et développement au trava	il
ENG221	- 6 crédits - Information et communication pour l'ingénieur	– Probatoire
GLG203	- 6 crédits - Architectures Logicielles Java (1)	
GLG204	- 6 crédits - Architectures Logicielles Java (2)	
ANG200 +	- 6 crédits - Anglais et test TOEIC niveau B2	
UA2B30		
UAMM91	- 42 crédits - Préparation, rédaction et soutenance du mémo	ire d'ingénieur

NB: 1 crédit correspond à 10 heures de cours

Chaque Unité d'Enseignement fait l'objet de deux sessions d'évaluation (dont une de rattrapage).

La préparation, la rédaction et la soutenance du mémoire d'ingénieur peuvent être réalisées soit pendant l'année de l'alternance, soit à l'issue de la période de formation.

Durée et déroulement de la formation

La formation se déroule en alternance, en contrat de professionnalisation selon le rythme suivant :

- ▶ 1 semaine de cours par mois, soit au total 350 h comprenant la formation et l'accompagnement au sein de l'AMIO
- 3 semaines en entreprise par mois

Un suivi individualisé et pluridisciplinaire (médico-psycho-social et pédagogique) est réalisé par le Pôle d'Excellence en Informatique tout au long de la formation.

Conditions d'admission

Une étude individualisée de la candidature est réalisée par le PEI et le CNAM avant admission définitive.

Les candidats passent un examen d'admission pour intégrer l'Ecole d'Ingénieurs du Cnam (ElCnam) et accéder au cycle de spécialisation.

L'admission à l'examen se fait sur présentation d'un dossier, suivie d'un entretien individuel.